

Intitulé de l'UE	Méthodologie du service social 6
Section(s)	- (6 ECTS) Bachelier Assistant(e) Social(e) Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Thierry GLARNER	55	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Méthodologie fondamentale du service social 3	30h	Thierry GLARNER
Méthodologie individuelle 2	25h	Didier DE GAUQUIER

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Méthodologie fondamentale du service social 3 : 30h de théorie
Méthodologie individuelle 2 : 25h de théorie

Langue d'enseignement
Méthodologie fondamentale du service social 3 : Français
Méthodologie individuelle 2 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Interagir avec son milieu professionnel • Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable • Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés • Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés

Acquis d'apprentissage spécifiques
Définir les différences entre institution et organisation, identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies. Comprendre les enjeux sociétaux à partir de l'analyse institutionnelle. Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.

Construire un regard critique, interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement en vue de prendre des décisions responsables.

Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Contenu de l'AA Méthodologie fondamentale du service social 3

Travailler en tant qu'assistant social dans un service social, c'est travailler dans une organisation qui met en œuvre des valeurs institutionnelles que les membres de cette organisation ont intégrées.

Le cours a pour objet de comprendre ce que signifie ces différentes notions que sont l'organisation, l'institution, l'institué, l'instituant, l'institutionnalisation et le vocabulaire spécifique qui accompagne ces différents concepts.

Les principes de l'analyse institutionnelle sont ensuite développés pour amener les étudiants à comprendre comment la construction des normes sociales, érigées à partir de valeurs communes, est une construction sociale, humaine, qui a des implications fortes, en termes d'idéologie, d'élaboration des rapports sociaux, de contrôle social, etc. et surtout des implications particulières dans le travail social.

Les étudiants sont amenés à utiliser des situations vécues en stage pour les analyser à partir des concepts vus au cours.

Contenu de l'AA Méthodologie individuelle 2

Distinguer:

- Les interventions en situation de crise.
- Les interventions dans l'approche socialisation.
- Les interventions dans l'approche modification du comportement.
- Les interventions dans l'approche psycho sociale.
- Les interventions dans l'approche fonctionnelle.
- Les interventions dans l'approche centrée sur la résolution du problème.
- Identifier le rôle de l'assistant(e) sociale dans quelques situations spécifiques (gérontologie, maltraitance,...).
- Intégrer les concepts en service social (l'empowerment, la résilience, l'inclusion sociale,...)

Méthodes d'enseignement

Méthodologie fondamentale du service social 3 : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, étude de cas

Méthodologie individuelle 2 : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, étude de cas

Supports

Méthodologie fondamentale du service social 3 : syllabus, notes de cours

Méthodologie individuelle 2 : notes de cours, plan de cours, table des matières

Ressources bibliographiques de l'AA Méthodologie fondamentale du service social 3

Hess R. et Savoye A., 1993, L'analyse institutionnelle, in Que sais-je? n°1968, PUF, Paris

Saussois, J.-M. (s.l.d.), 2012, Les organisations, éd. Sciences Humaines, Auxerre

Une bibliographie complémentaire est donnée au cours.

Ressources bibliographiques de l'AA Méthodologie individuelle 2

du Ranquet M.(2006), Les approches en service social (intervention auprès des personnes et des familles), Edisem.

Présentation d'ouvrages spécialisés au fil du déroulement du cours.

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Méthodologie fondamentale du service social 3 : 55% Méthodologie individuelle 2 : 45%
Langue(s) d'évaluation	Méthodologie fondamentale du service social 3 : Français Méthodologie individuelle 2 : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Méthodologie fondamentale du service social 3 :	
<p>Examen oral 100%,</p> <p>L'étudiant doit répondre à 2 questions (liste prédéterminée), chaque question valant 10 points.</p> <p>Il n'y a pas de temps de préparation prévu à l'examen, mis à part les exceptions qui le stipulent dans les PAI des étudiants qui en bénéficient.</p>	
Méthode d'évaluation de l'AA Méthodologie individuelle 2 :	
<p>L'étudiant doit envoyer par courriel (didier.degauquier@heh.be) une synthèse (maximum 5 pages) des différentes séances de cours et ce, au plus tard, pour la date de l'examen.</p> <p>L'objet du courriel devra mentionner : l'intitulé complet et exact du cours + le NOM et le PRENOM de l'étudiant + DC-MC-FC AS + Mons/Tournai</p> <p>L'évaluation prendra en compte la qualité de restitution (plan général du cours, lexique professionnel, esprit de synthèse – 75% des points) et la mise en forme (25% des points).</p>	

Année académique : **2020 - 2021**